



La MRC de Maskinongé souhaite de bonnes vacances à ses employés, au personnel municipal, ainsi qu'aux élus des municipalités de son territoire.

Le *MRC en bref* fera relâche en août.

MRC en bref - 14 juillet 2023

1. Bon coup de la MRC : Novago Coopérative
2. Aide d'urgence - Feux de forêt 2023
3. Statistiques sur la MRC de Maskinongé
4. Saint-Boniface dévoile son nouveau site Web
5. Nouveau programme d'aide financière pour les infrastructures récréatives et sportives
6. Lancement de l'appel de propositions - Programme Nouveaux horizons pour aînés (PNHA)
7. Retour sur la séance du conseil du 12 juillet 2023
8. Dans les médias

1 - Bon coup de la MRC: Novago Coopérative

Les mairesses et maires de la MRC de Maskinongé sont heureux de remettre le Bon coup du mois de juin 2023 à Novago Coopérative, pour son investissement majeur en automatisation et en santé et sécurité au travail à son site de Louiseville.

Moins de deux ans après l'achat de l'entreprise Frigon inc., Novago Coopérative a confirmé son engagement de développer le potentiel du site en y investissant deux millions de dollars, principalement en automatisation et en santé et sécurité au travail. [Lire la suite>>](#)



Serge Berthiaume, coordonnateur du Service de développement économique et du territoire à la MRC de Maskinongé, Nathalie Maltais, coordonnatrice des opérations chez Novago Coopérative et Yvon Deshaies, maire de Louiseville.

2 - Aide d'urgence - Feux de forêt 2023



Le gouvernement du Québec a lancé le programme *Assistance d'urgence aux petites et moyennes entreprises (PAUPME) – Feux de forêt 2023* qui vise à apporter un soutien aux entreprises qui rencontrent des difficultés temporaires suite à des incendies de forêt.

Le PAUPME – Feux de forêt 2023 s'adresse aux entreprises à but lucratif et aux entreprises collectives, telles que les coopératives et les OBNL, qui exercent des activités commerciales.

Les entreprises ont **jusqu'au 30 septembre 2023** pour déposer leur demande.

Pour plus d'information concernant le [programme Assistance d'urgence aux petites et moyennes entreprises \(PAUPME\) – Feux de forêt 2023](#), vous pouvez consulter nos conseillères :

Audrey Pichette

Conseillère en développement d'entreprises
819 228-9461, poste 2032
audrey.pichette@mrc-maskinonge.qc.ca

Sandrine Renou

Conseillère en développement d'entreprises
819 228-9461, poste 3906
sandrine.renou@mrc-maskinonge.qc.ca

3 - Statistiques sur la MRC de Maskinongé



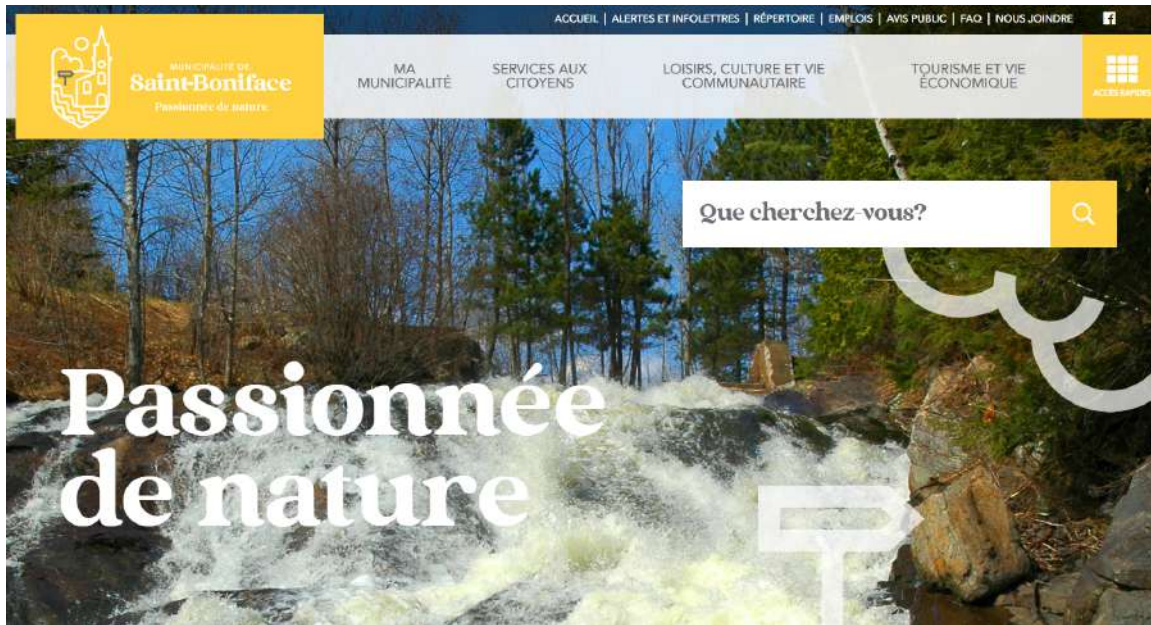
Maskinongé

Population totale (2022)	37 985 hab.
0-19 ans (2022)_(XLSX)	18,3 %
20-64 ans (2022)_(XLSX)	54,2 %
65 ans et plus (2022)_(XLSX)	27,4 %
Solde migratoire interrégional (2021-2022)	403 hab.
Travailleurs de 25-64 ans (2021^P)	13 557
Taux de travailleurs de 25-64 ans (2021^P)	71,2 %
Revenu d'emploi médian des 25-64 ans (2021^P)	42 830 \$
Taux de faible revenu des familles (2020)	6,7 %
Revenu disponible par habitant (2020^P)	30 201 \$

Valeur foncière moyenne des résidences unifamiliales (2022) 174 593 \$
Valeur totale des permis de bâtir (2021) 102 396 k\$

Pour en savoir davantage sur les principaux indicateurs, [cliquez ici](#).

4 - Saint-Boniface dévoile son nouveau site Web



La Municipalité de Saint-Boniface lance son tout nouveau site Internet, conçu pour offrir une expérience utilisateur exceptionnelle et mettre en valeur les attraits de son territoire.

Cette nouvelle plateforme en ligne dynamique offre une mine d'informations pour les résidents, les visiteurs et les entreprises locales.

L'un des premiers changements notables est la refonte complète de l'aspect visuel du site, qui a été réalisé en collaboration avec la firme ADN Communication. Grâce à un design moderne et attrayant, la plateforme Web de la Municipalité de Saint-Boniface se présente désormais comme une véritable vitrine de sa communauté, en plus de mettre de l'avant ses plus beaux attraits naturels et culturels.

Le nouveau site propose également diverses rubriques qui permettent aux utilisateurs de trouver facilement les informations dont ils ont besoin. Les internautes y découvriront des renseignements sur les entreprises et les organismes du milieu, les démarches pour les demandes de permis, le calendrier de collectes des matières résiduelles, les séances du conseil municipal et bien d'autres informations utiles.

Pour consulter le site Web de la Municipalité de Saint-Boniface, [cliquez ici](#).

5 - Nouveau programme d'aide financière pour les infrastructures récréatives et sportives



La Municipalité de Maskinongé a inauguré, l'hiver dernier, son tout nouveau toit sur sa patinoire.

Afin de permettre à la population québécoise d'avoir un plus grand accès à des infrastructures récréatives, sportives, et de plein air de qualité, la ministre responsable du Sport, du Loisir et du Plein air, M^{me} Isabelle Charest, a annoncé, le 19 juin dernier, la création du nouveau Programme d'aide financière aux infrastructures récréatives, sportives et de plein air (PAFIRSPA). Ce programme est assorti d'un investissement majeur de 300 millions de dollars, prévu au budget 2023-2024 et entièrement financé par le gouvernement du Québec. À terme, ce dernier s'est engagé à investir 1,5 milliard de dollars sur les 10 prochaines années pour soutenir la réfection d'infrastructures existantes ainsi que la réalisation de nouveaux projets.

Ce programme permettra notamment aux municipalités, aux organismes à but non lucratif, aux coopératives de solidarité, aux établissements scolaires et d'enseignement supérieur ainsi qu'aux instances des Premières Nations ou Inuit de présenter des projets pour lesquels ils pourront demander une aide financière pouvant atteindre 66 % des coûts admissibles, jusqu'à un maximum de 20 millions de dollars pour les infrastructures sportives et récréatives (volet 1) et de 200 000 \$ pour les infrastructures de plein air (volet 2).

Un appel de projets pour chacun des deux volets du Programme est prévu en septembre 2023.

6 - Lancement de l'appel de propositions - Programme Nouveaux horizons pour aînés (PNHA)

PROGRAMME NOUVEAUX HORIZONS POUR LES ÂÎNÉS



Des projets qui changent la vie des aînés

Canada

Le 1 août 2023, le gouvernement du Canada lancera l'appel de propositions (AP) annuel 2023-2024 pour des projets communautaires dans le cadre du programme Nouveaux Horizons pour les aînés (PNHA) partout au pays. Ce programme est offert par Emploi et Développement social Canada (EDSC).

Veuillez noter que le Formulaire de demande de financement et le Guide du demandeur seront disponibles sur la [page de financement du PNHA](#) à compter du 1^{er} août 2023. Il est important de noter que vous pourrez seulement présenter votre demande après le lancement officiel de l'appel de propositions (AP).

Les organismes auront jusqu'au 14 septembre 2023 à 15 h pour remplir et présenter leur demande.

Les projets doivent répondre aux critères suivants :

- il ne doit pas durer plus de 52 semaines;
- le montant demandé ne peut excéder 25 000 \$;
- le projet doit répondre à au moins un (1) [objectif du programme](#);
- les aînés dirigeront la planification ou la prestation de ces services ou y joueront un rôle essentiel;
- le projet doit chercher à profiter aux aînés et aux communautés; et
- la rentabilité du projet doit être démontrée.

Le PNHA appuie les projets qui répondent aux objectifs suivants :

- promouvoir le bénévolat auprès des aînés et des autres générations;
- faire participer les aînés à la collectivité à titre de mentors auprès d'autres personnes;
- accroître la sensibilisation à la maltraitance envers les aînés, y compris à l'exploitation financière;
- appuyer la participation sociale et l'inclusion des aînés; et
- fournir une aide à l'immobilisation pour des projets ou des programmes communautaires nouveaux ou existants, destinés aux aînés.

Pour plus de renseignements sur le programme, veuillez visiter la [page du PNHA](#).

7 - Séance du conseil du 12 juillet 2023

Aménagement du territoire

Conformité des règlements d'urbanisme des municipalités

Le conseil a approuvé le Règlement numéro 2023-07 modifiant le règlement de zonage et a autorisé l'émission du certificat de conformité à la Municipalité de Charette.

Le conseil a approuvé le Règlement numéro 746 relatif à la démolition d'immeubles et a autorisé l'émission du certificat de conformité à la Ville de Louiseville.

Le conseil a approuvé le Règlement numéro 2023-06 relatif à la démolition d'immeubles et a autorisé l'émission du certificat de conformité à la Municipalité de Saint-Mathieu-du-Parc.

Le conseil a approuvé le Règlement numéro 460-23 modifiant le règlement de zonage et a autorisé l'émission du certificat de conformité à la Municipalité de Sainte-Ursule.

Le conseil a approuvé le Règlement numéro 521 modifiant le règlement de zonage et a autorisé l'émission du certificat de conformité à la Municipalité de Yamachiche.

Patrimoine immobilier

Le conseil a adopté le règlement de contrôle intérimaire (RCI) numéro 294-23 visant à encadrer les demandes de démolition d'immeubles à potentiel patrimonial.

Règlement régional #293-23 visant à assurer la saine gestion des paysages forestiers et à favoriser l'aménagement durable de la forêt privée

Le conseil a adopté le règlement régional #293-23 visant à assurer la saine gestion des paysages forestiers et à favoriser l'aménagement durable de la forêt privée.

Entretien du réseau cyclable

Le conseil a octroyé un contrat à l'entreprise Spectralite-Signoplus pour la fourniture du matériel de signalisation du réseau cyclable de la MRC de Maskinongé au montant de 1 123,52 \$ taxes incluses.



Développement économique et du territoire

Fonds régions et ruralité / Volet 3 - Programme Signature Innovation

Le conseil a adopté la composition du comité directeur pour le programme Signature Innovation, dont le projet de la MRC est « Un territoire près de sa nature », et ce, pour une période de deux ans.

Politique de soutien aux projets structurants (PSPS)

Dans le cadre de la Politique de soutien aux projets structurants (PSPS), la MRC de Maskinongé verse une aide financière aux municipalités ou organismes municipaux qui souhaitent réaliser des projets ayant pour effet de contribuer de façon significative à améliorer la qualité de vie des citoyens de la région.

Saint-Sévère

Création d'un espace vert

Somme allouée de 11 850 \$ sur un coût total de 15 000 \$

Régie du parc industriel régional de la MRC de Maskinongé

Le conseil a adopté le désistement partiel des procédures d'expropriation à l'égard d'une partie du lot 4 410 128.

Le conseil a autorisé la directrice générale et greffière-trésorière et le préfet à signer au nom de la MRC l'acte de cession des infrastructures publiques dans le Parc industriel régional de la MRC de Maskinongé, soit le prolongement du réseau d'aqueduc et d'égout sur l'avenue Deveault, la rue Saint-Marc et le rang Barthélemy, et ce, conformément aux dispositions contenues dans l'entente modifiée relative au Parc industriel régionale de la MRC de Maskinongé.

Ressources humaines

Embauche

Le conseil a procédé à l'embauche de M. Alexandre Marotte à titre de gestionnaire du territoire forestier et public. M. Marotte était aménagiste et chargé de projets du territoire public au sein du Service d'aménagement et de développement du territoire à la MRC de Maskinongé. Il aura notamment comme mandat d'appliquer la réglementation en matière d'abattage d'arbres.

Demandes d'appui

Le conseil a appuyé l'Association des gestionnaires régionaux des cours d'eau du Québec (AGRCQ) et sa demande d'exonération en lien avec l'obligation de payer les tarifs relatifs à toutes interventions des MRC dans les milieux humides et hydriques en vertu des pouvoirs et des devoirs que lui confèrent les articles 103 à 110 de la LCM.

Le conseil a appuyé l'Organisme de bassins versants des rivières du Loup et des Yamachiche et son projet *Stratégie de prévention contre l'invasion des lacs par les espèces aquatiques exotiques envahissantes à l'échelle des bassins versants des rivières du Loup et des Yamachiche*.

À la demande de la MRC de Mékinac, le conseil a appuyé l'OMH de Mékinac dans ses démarches auprès de M. Martin Vézina, directeur par intérim à la Direction de l'habitation sociale Est et Nord du Québec (SHQ) pour l'embauche d'un directeur(trice) à temps complet pour l'OMH de Mékinac.

Le conseil a appuyé la MRC de Roussillon et le projet de loi numéro 22, Loi concernant l'expropriation.

Félicitations

Le conseil a tenu à féliciter la Maison de la famille du bassin de Maskinongé, lauréate du prix Reconnaissance 2022-23 dans la catégorie Prix Étincelle, remis par Centraide Mauricie, ainsi que sa directrice générale, Mme Éline Legault.

Le conseil a également tenu à remercier monsieur Ghislain Lemay, directeur général de la Municipalité de Saint-Paulin pour ses 41 années de service, lui qui est nouvellement retraité.

8 - Dans les médias

MRC de Maskinongé : la pénurie de logement moins grande cette année

À deux semaines du premier juillet tout indique que la problématique de disponibilité des logements, dans la MRC de Maskinongé, se soit atténuée. [Lire l'article>>](#)

Une nouvelle ressource pour le développement de l'Agroa

Une nouvelle ressource vient de se joindre à l'équipe de la MRC de Maskinongé. Martine Bergeron a pour mandat de développer l'Agroa Desjardins et d'en faire la promotion auprès des producteurs et transformateurs du territoire. [Lire l'article>>](#)



Martine Bergeron a pour mandat de développer, d'animer et de faire rayonner l'Agroa Desjardins.
Crédit photo: L'Écho de Maskinongé - Audrey Leblanc

Les Jeudis centre-ville sont de retour

C'est un mois de juillet tout en musique qui attend la population à Louiseville avec le retour des Jeudis centre-ville. [Lire l'article>>](#)

Quel avenir pour les petites municipalités?

Avec les nombreux départs d'élus survenus depuis les derniers mois, le défi de recruter du personnel et l'augmentation des responsabilités, les temps sont durs pour certaines petites municipalités. [Lire l'article>>](#)

Claims miniers: les citoyens de Maskinongé vont de surprise en surprise

Une vingtaine de citoyens et d'élus de la MRC de Maskinongé ont rencontré mardi deux fonctionnaires du ministère des Ressources naturelles et des Forêts (MRNF) pour discuter de la flambée de nouveaux claims miniers qui touche le sud du Québec. [Lire l'article>>](#)

Saint-Étienne-des-Grès coupe les ponts avec ses premiers répondants

Invoquant la rupture du lien de confiance avec ses premiers répondants, de même que divers «éléments de réflexion», la Municipalité de Saint-Étienne-des-Grès coupe définitivement les ponts avec la brigade en place et tentera de pourvoir rapidement les postes devenus vacants. [Lire l'article>>](#)

Espace multiculturel à Saint-Mathieu-du-Parc : les travaux finalisés cette année

L'aménagement de l'espace public multiculturel derrière le presbytère de Saint-Mathieu-du-Parc s'achèvera cette année. [Lire l'article>>](#)

Québec accorde près de 54 000 \$ à la Municipalité de Maskinongé

Le gouvernement du Québec accorde une subvention de 53 750 \$ à la Municipalité de Maskinongé pour son projet d'acquisition de bacs destinés à la collecte des matières organiques d'origine résidentielle. [Lire l'article>>](#)

Pénurie de logement : aucune personne à la rue dans la MRC de Maskinongé

Pénurie de logement : même si aucune famille ne s'est retrouvée à la rue le premier juillet

dernier dans la MRC de Maskinongé, l'OMH de Louiseville s'attend à un automne mouvementé pour certains ménages. [Lire l'article>>](#)

Le bulletin MRC en bref est produit par le Service des communications de la MRC de Maskinongé.

Pour plus d'information : communication@mrc-maskinonge.qc.ca



651, boulevard Saint-Laurent Est
Louiseville (Québec) J5V 1J1
819 228-9461
mrcmaskinonge.ca



This email was sent to joel.dion@mrc-maskinonge.qc.ca
[why did I get this?](#) [unsubscribe from this list](#) [update subscription preferences](#)
MRC de Maskinongé · 651, boul. Saint-Laurent Est · Louiseville, QC J5V 1J1 · Canada

